

Le Corbusier la proposait dès l'origine pour chaque secteur ? L'enjeu est de taille, car le prix du foncier à Chandigarh est l'un des plus élevés des villes indiennes après celui de Bombay. Aujourd'hui, la spéculation foncière induit mécaniquement une répartition sociale territoriale de la population. Elle s'est d'ailleurs renforcée par la prise en compte progressive de la dimension patrimoniale du plan corbuséen. Au nord, à proximité du Capitole et des résidences destinées aux personnels de la haute administration, se regroupent les familles bourgeoises les plus aisées. Les populations les plus modestes et les plus pauvres habitent au sud, au niveau de la *green belt* entre Chandigarh et Mohali, si le verbe "habiter" peut encore s'appliquer à ces habitants plutôt exclus.

Ainsi Chandigarh, souhaitée par Nehru comme un des symboles de liberté et de modernité de la nouvelle nation indienne, censée incarner sa société civile présente et future, capable de représenter les espoirs de justice, serait alors paradoxalement victime de l'intérêt et de l'approbation que les Indiens portent au projet corbuséen.

Thierry Mandoul

1 – *Le Corbusier*, Rien n'est transmissible que la pensée, Paris, juillet 1965, cité par Rémi Papillault (dir.) dans "Chandigarh de Le Corbusier ou le goût de l'Inde", in Chandigarh la ville indienne de Le Corbusier, le Capitole une œuvre inachevée, Boulogne-Billancourt/Paris, musée des Années 30/Somogy, 2002. Sur Le Corbusier et Chandigarh, voir également les publications de Rémi Papillault, Chandigarh, Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, coll. Portrait de ville, 2007 et Chandigarh et Le Corbusier, création d'une ville en Inde, 1960-1965, Toulouse, Poésis, 2011.

FONTAINEBLEAU, PLAIDOYER POUR LA HALLE ESQUILLAN

"Pour ceux qui regretteront la halle du marché, [...] on leur vendra des bouts de pierre comme pour le mur de Berlin..."

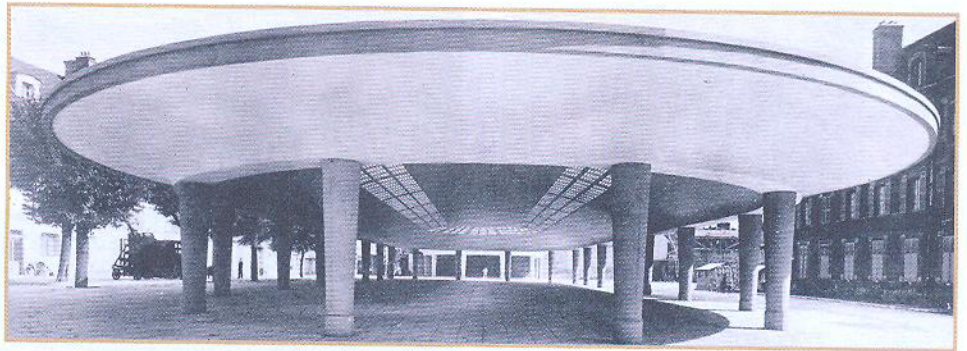
Reconstruit magistralement en 1941 et 1942, le marché couvert de Fontainebleau occupe une position stratégique au cœur de la ville. Amputé en 1969 d'un tiers de sa surface, ce témoignage remarquable d'un savoir-faire architectural et urbain réalisé au début de l'Occupation demeure à l'heure actuelle un lieu emblématique d'échanges et de convivialité. Le projet de démolition de ce que, en raison de la découverte de l'identité de son concepteur, on surnomme depuis trois mois la "halle Esquillan" divise

les Bellifontains. Il scandalise professionnels et milieux du patrimoine.

La localisation du marché de Fontainebleau tire son origine des conflits d'intérêts fonciers qui ont longtemps opposé la "ville" et le "château". Chassés d'un emplacement soudain annexé au parc, les commerçants prennent l'habitude d'investir sous la forme de marchés volants les jardins à l'abandon qui dépendent de l'hôtel de la Mission, lié à l'église Saint-Louis attenante. L'ensemble est démantelé sous la Révolution : l'hôtel est converti en palais de justice et les jardins en une place où trône un arbre de la Liberté. La

place. Les jours de marché, la halle n'est pas à la mesure des besoins : les commerçants envahissent l'intégralité de ce qui s'appelle désormais la place de la République, conçue comme un vaste carreau découvert.

Cinquante ans plus tard, en raison de graves défauts de conception, la halle métallique menace ruine. En 1935, le principe de sa démolition s'accompagne d'un projet ambitieux de requalification de la place, bientôt soutenu par le nouveau maire, le sénateur Jacques-Louis Dumesnil. Deux halles distinctes sont envisagées, dont l'une, latérale, accueillera à l'étage une salle des fêtes d'une



disponibilité d'une grande parcelle contiguë permet d'envisager la création d'une seconde place, dévolue au marché, dans la continuité de la première, qui s'ouvre par ailleurs sur la rue Grande. Inspirée du forum antique, cette complémentarité d'espaces publics en forme de L a perduré jusqu'à nos jours. Si des bâtiments affectés à l'usage de marché permanent semblent avoir existé dès cette période, c'est à 1881 que remonte l'édification d'une halle métallique dont l'ampleur - près de 2500 m² - ne laisse pas de surprendre. Face au palais de justice, une effigie d'un héros bellifontain, le général Damesme, succède à l'arbre de la Liberté et des tilleuls agrémentent désormais la périphérie de la

1. Vue de la halle dans les années 1940, tirée de la plaquette *Entreprises Boussiron* (1960). Ph. © DR - Coll. CAPa, Archives d'architecture du XX^e siècle.

2. La halle aujourd'hui. Ph. © Jean-François Cabestan.

capacité de 2000 à 3000 personnes. Face au palais de justice, la seconde halle ménage les tilleuls mais nécessite le transfert de la statue du général Damesme. Un concours d'architecture est lancé. Si le programme en est précis, toute latitude est consentie aux concurrents quant à l'implantation et à l'épannelage de leurs bâtiments. Pour des raisons administratives, ce n'est qu'à l'automne